

# L'impact des radios-poubelles sur la perception du transport collectif dans la grande région de Québec

Mémoire présenté dans le cadre du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) portant sur  
**Le projet de construction d'un tramway à Québec**

Présenté par  
Collectif *Sortons les radio-poubelles* et Sébastien Bouchard

Québec  
29 juillet 2020

## **Table des matières**

À propos de nous .....	3
Sommaire .....	4
Contexte d'existence des radios-poubelles .....	5
Pratiques et effets des radios-poubelles .....	6
Le transport collectif dans la mire des radios-poubelles.....	8
Conclusion.....	12
Bibliographie.....	14

## **À propos de nous**

### **Coalition Sortons les radio-poubelles de Québec**

La Coalition *Sortons les radio-poubelles de Québec* a pour but de mobiliser, sensibiliser et informer la population de Québec par rapport aux propos haineux véhiculés par ces radios et à l'impact qu'elles ont sur la société.

### **M. Sébastien Bouchard, M.A.**

Détenteur d'une maîtrise en histoire, Sébastien Bouchard mène des recherches en milieu syndical sur les enjeux de l'éducation. Il s'est impliqué dans la région de Québec durant les 25 dernières années dans divers mouvements sociaux et politiques progressistes. Il a été au cœur de l'organisation de la Vigile, puis de la commémoration citoyenne organisée suite à l'attentat de la Mosquée de Québec et a reçu le prix du Lauréat Radio-Canada / Le Soleil à ce titre. Ses travaux sur les radio-poubelles de Québec et le populisme de droite ont pris la forme d'articles et de conférences.

*Veillez noter que plusieurs des passages de ce mémoire sont tirés des ouvrages et parutions de Mme Dominique Payette, qui est professeure titulaire au département d'information et de communication de l'Université Laval depuis 2006 et détentrice d'un doctorat en sociologie. Mme Payette a été journaliste à la radio et à la télévision de Radio-Canada ainsi qu'à Télé-Québec. Elle a dirigé, en 2010, le Groupe de travail sur le journalisme et l'avenir de l'information au Québec. Elle a publié, en 2019, l'essai *Les brutes et la punaise, les radios-poubelles, la liberté d'expression et le commerce des injures*, pour lequel elle a remporté le Prix des libraires 2020 dans la catégorie Essai.*

## Sommaire

Le présent mémoire vise à vous partager certaines réflexions entourant l'opinion que le public peut se faire sur le projet de Réseau structurant de transport en commun et sa composante tramway, sur laquelle porte l'enquête du BAPE.

Le rôle d'un BAPE est multiple : « offrir aux citoyens et citoyennes les renseignements essentiels à leur compréhension des enjeux et à leur participation; cerner les enjeux et les préoccupations de la population; enquêter et analyser les dossiers; et aviser le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin d'éclairer les décisions gouvernementales »<sup>1</sup>. Dans ses enquêtes, le BAPE cherche à connaître les préoccupations et le positionnement de la population à l'égard des enjeux qui lui sont soumis, ainsi que l'acceptabilité des projets dans le milieu<sup>2</sup>.

La présente a pour but d'attirer votre attention sur un phénomène médiatique et politique de la région de Québec qui a une influence fondamentale sur :

- L'information que la population reçoit relativement au projet de tramway;
- Le positionnement et les préoccupations que les citoyens et citoyennes développent sur le projet;
- L'acceptabilité générale du projet dans le milieu.

Depuis plusieurs années, nous étudions le phénomène médiatique en question, soit les radios-poubelles. Le terme radio-poubelle<sup>3</sup>, inspiré du terme *trash radio* aux États-Unis, fait référence, dans la région de Québec, aux radios commerciales qui se distinguent par des pratiques non conformes aux normes journalistiques, soit le dénigrement, les attaques personnelles et les injures, et basées sur une idéologie politique de droite populiste d'inspiration libertarienne et conservatrice.

En 2015, dans un rapport sur l'état de l'information dans la Capitale-Nationale<sup>4</sup>, Mme Dominique Payette, professeure titulaire au département d'information et de communication de l'Université Laval, notait qu'« il est essentiel d'essayer de voir comment l'information dont on dispose peut ou non intervenir sur le comportement

---

<sup>1</sup> Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). *Rôles du BAPE*.  
<https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/bape/>

<sup>2</sup> Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). *Rédaction et dépôt du mémoire*.  
<https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/participer/consultation-ciblee/redaction-depot-memoire/>

<sup>3</sup> Ce terme est reconnu par l'Office québécois de la langue française (OQLF), qui propose cette définition :  
[http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=26502526](http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26502526)

<sup>4</sup> Dominique Payette Ph.D. (2015). « L'information à Québec, un enjeu capital », rapport de recherche.  
<https://www.flsh.ulaval.ca/sites/flsh.ulaval.ca/files/flsh/communication/professeurs/payette-2005-linformation-a-quebec.pdf>

des citoyens, comment elle peut influencer les choix politiques ou non, même si, bien sûr, elle n'est pas la seule source d'influence »<sup>5</sup>. Cette réflexion demeure toujours aussi actuelle.

## **Contexte d'existence des radios-poubelles**

Tout d'abord, nous souhaitons mettre en lumière le contexte économique qui explique l'existence des radios-poubelles, qui se sont développées dans la région de Québec depuis 30 ans et plus encore au cours des dix dernières années :

« Le coût d'un *talk show* de radio, une émission avec un seul ou un petit nombre d'animateurs, coûte en effet infiniment moins cher à produire que la mise sur pied d'une infrastructure permettant de rapporter et de traiter de l'information, comme une salle de nouvelles et un réseau de correspondants. Il est aussi plus rentable — parce que plus spectaculaire — de favoriser des positions polarisées et alarmistes sur tous les sujets, même si cela suggère qu'il n'y a de position possible que dans les extrêmes et non pas sur tout le spectre des opinions »<sup>6</sup>.

Cette pratique n'est d'ailleurs pas propre à la Ville de Québec :

« Les États-Unis — et l'Australie —, notamment, connaissent également une forte polarisation idéologique des médias. En fait, on y trouve presque exactement les mêmes types de radios. Aux États-Unis et en Australie, elles reflètent également les mêmes prises de position qu'à Québec : idéologie de droite ultra individualiste, libertarienne même dans certains cas, niant le rôle bénéfique — ou même simplement utile — de l'État et des services publics, attaques personnelles : misogynie et antiféminisme, homo - phobie, racisme ; rancœur et hargne contre les intellectuels et les artistes décrits comme des parasites, et les universitaires décrits comme des snobs méprisant la classe moyenne, et les étudiants, des paresseux, enfants gâtés du système, etc »<sup>7</sup>.

---

<sup>5</sup> Dominique Payette Ph.D. (2015). *Ouvrage cité*, p.12.

<sup>6</sup> Dominique Payette Ph.D. (2015). *Ouvrage cité*, p.13.

<sup>7</sup> Dominique Payette Ph.D. (2015). *Ouvrage cité*, p.18.

## Pratiques et effets des radios-poubelles

Mme Payette écrivait, dans son essai *Les brutes et la punaise*<sup>8</sup>, paru en 2019, que le journalisme d'opinion, dont se réclame les radios-poubelles, n'est pas un problème en soi, mais qu'il « doit cependant répondre à des exigences élevées pour se distinguer de la manipulation politique et de la démagogie »<sup>9</sup>.

Le problème que nous souhaitons exposer dans ce mémoire réside d'ailleurs dans le fait que les radios-poubelles utilisent des pratiques qui ne sont pas conformes sur le plan journalistique et qui vont à l'encontre des normes du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Tout d'abord, la ligne n'est pas définie clairement entre publicités et information :

« Dans certaines émissions, le segment publicitaire est d'ailleurs présenté de la même manière qu'un sujet d'actualité, par l'animateur qui l'enchaîne sans que l'on puisse noter qu'il s'agit cette fois d'un segment payé. Dans ce contexte, l'animateur n'utilise pas seulement sa notoriété pour influencer les acheteurs potentiels, mais y associe aussi tout le format de son émission. Il s'agit d'une pratique formellement interdite par l'article 14.2 du Guide de déontologie du Conseil de presse qui stipule ceci : "Les médias d'information établissent une distinction claire entre l'information journalistique et la publicité afin d'éviter toute confusion quant à la nature de l'information transmise au public" »<sup>10</sup>.

De plus, les animateurs des radio-poubelles ont fait l'objet de nombreuses plaintes au CRTC en raison de la nature, entre autres, injurieuse, de leurs propos<sup>11</sup>. Ils ont été, mainte fois, condamnés par le Conseil de presse du Québec (CPQ) pour propos méprisants et discriminatoires, manque de respect et atteinte à la dignité humaine, propos haineux et incitation à la violence et propos racistes<sup>12</sup>.

Au fil des années, plusieurs animateurs ont été renvoyés pour leur propos, dont André Arthur et Jeff Fillion, mais réengagés par la suite à d'autres stations. La station CHOI-FM Radio X a même été contrainte par le CRTC de fermer. C'est d'ailleurs suite à la décision du CRTC, en 2004, de ne pas renouveler la licence de Radio X suite à de nombreuses plaintes, dont celle du maire de Québec de

---

<sup>8</sup> Dominique Payette Ph.D. (2019). « Les brutes et la punaise, les radios-poubelles, la liberté d'expression et le commerce des injures ». *Lux éditeur*.

<sup>9</sup> Dominique Payette Ph.D. (2019). *Ouvrage cité*, p.12-13.

<sup>10</sup> Dominique Payette Ph.D. (2015). *Ouvrage cité*, p.33.

<sup>11</sup> Dominique Payette Ph.D. (2019). *Ouvrage cité*, chapitre « Des radios partisans », p. 37 à 56.

<sup>12</sup> Conseil de presse du Québec (CPQ), Plusieurs décisions (non-exhaustif) : D2018-05-066, D2017-04-058, D2016-11-060, D2015-01-078, D2015-06-149, D2014-11-054, D2014-11-055.

l'époque, Jean-Paul L'Allier<sup>13</sup>, que le poids idéologique et politique des radios-pouvelles a pris de l'ampleur. Le CRTC, notait alors dans sa décision que « le contenu verbal qui était le sujet des plaintes reçues ne reflète pas des incidents isolés »<sup>14</sup> et que « le droit de critiquer n'entraîne pas le droit de dénigrer et de faire preuve d'acharnement indu, ni de se servir des ondes pour faire des attaques personnelles »<sup>15</sup>.

L'effet et l'impact des pratiques et propos des animateurs de radios-pouvelles sur l'opinion publique et les comportements d'une frange de la population de Québec est certain. L'ouvrage de Diane Vincent, Olivier Turbide et Marty Laforest sur le sujet permet de montrer que les discours et propos dénigrants des animateurs sont reproduits, dans l'espace public, en quantité notable sous une forme ou une autre, et ce, peu importe ce qu'en disent les animateurs<sup>16</sup>. Dans un compte-rendu de l'ouvrage, Madeleine Pastinelli explique que :

« Les propos tenus sur les ondes de cette radio [CHOI-FM] sont de nature à déboucher, à l'échelle de l'ensemble social, sur une banalisation du dénigrement et de l'injure, parce qu'ils contribuent à désensibiliser le citoyen à la violence verbale et à repousser les limites du dicible »<sup>17</sup>.

L'impact politique et idéologique des radios-pouvelles est certain. Dans un mémoire de maîtrise rédigé en 2019 et portant sur le lien de confiance entre les radio-pouvelles de Québec et ses auditeurs, Aline Vancompennolle montre que 75% des auditeurs interrogés ont dit avoir mené des actions, principalement politiques, en lien avec les propos entendus dans les radio-pouvelles. La totalité d'entre eux disent voter<sup>18</sup>.

En 2009, le Centre d'études sur les médias de l'Université Laval s'est penché sur la campagne électorale partielle de 2007 à la mairie de Québec<sup>19</sup>. L'étude a montré

---

<sup>13</sup> CRTC, décision de radiodiffusion CRTC 2004-271, 2004, <https://crtc.gc.ca/fra/archive/2004/db2004-271.htm>

<sup>14</sup> CRTC, décision de radiodiffusion CRTC 2004-271. *Ouvrage cité*.

<sup>15</sup> CRTC, décision de radiodiffusion CRTC 2004-271. *Ouvrage cité*.

<sup>16</sup> Diane Vincent, Olivier Turbide et Marty Laforest. (2008). « La radio X, les médias et les citoyens. Dénigrement et confrontation sociale ». Québec, *Nota Bene*, 206 p.

<sup>17</sup> Pastinelli, Madeleine. « Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La radio X, les médias et les citoyens. Dénigrement et confrontation sociale*, Québec, Nota Bene, 2008, 206 p. » *Recherches sociographiques*, volume 50, numéro 1, janvier-avril 2009, p. 162-165. <https://doi.org/10.7202/029983ar>

<sup>18</sup> Aline Vancompennolle (2019). « Nature des rapports de confiance ou du "contrat de communication" entre un usager et son média ». Mémoire de maîtrise.

<https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/37164/1/35765.pdf>

<sup>19</sup> Daniel Giroux et Florian Sauvageau (dir.). (2009). « Radio parlée, élections et démocratie ». Cahier-médias numéro 18, Centre d'études sur les médias.

[https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/29996/2/radio\\_parl%C3%A9e\\_election\\_d%C3%A9mocratie.pdf](https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/29996/2/radio_parl%C3%A9e_election_d%C3%A9mocratie.pdf)

un changement de cap notable dans les intentions de vote des citoyens et citoyennes lorsque les radios-poubelles ont commencé à dénigrer en bloc Ann Bourget, candidate pourtant donnée favorite par une confortable marge dans les sondages et qui a finalement été défaite par Régis Labeaume, candidat chouchou des radios-poubelles à l'époque<sup>20</sup>.

Avec le temps, les cibles des animateurs de radios-poubelles ont aussi changé, note Mme Payette :

« Le contenu des radios de confrontation est beaucoup plus politique aujourd'hui qu'à ses débuts à Québec. On a cessé de se concentrer prioritairement sur le dénigrement de personnalités du show-business au profit, au premier chef, de personnalités actives du monde politique. C'est un choix qui a pour elles d'intéressants à-côtés économiques. En effet, il est beaucoup plus difficile pour un élu de se défendre en poursuivant animateurs et stations de radio devant les tribunaux ordinaires que pour un citoyen comme les autres. Un acteur politique semblera rapidement vouloir museler les médias, et son attitude sera jugée antidémocratique — ce qui est vrai quand les médias se comportent de manière civile »<sup>21</sup>.

En somme, sous le couvert de la liberté d'expression, on tolère, dans les radios de la région « un niveau de violence verbale qui ne serait pas toléré partout ailleurs dans la société : [...] insultes personnelles, transformation des noms de famille en propos grossiers, etc. »<sup>22</sup>.

## **Le transport collectif dans la mire des radios-poubelles**

Les groupes sociaux qui peuvent servir de cibles aux radios-poubelles sont nombreux : les usagers et usagères des transports collectif et actif, ainsi que les écologistes, sont définitivement parmi eux. Le transport en commun, et plus actuellement le projet de tramway, sert de bouc émissaire favoris aux animateurs des radios-poubelles, ce qui a un impact sur l'opinion que le public se fait du projet.

Il faut dire que le public qui écoute les radios est généralement un public d'automobilistes, qui ont plus de chance de vivre en périphérie ou en banlieue du centre-ville et de vivre les impacts de la congestion routière. Cela en fait un public

---

<sup>20</sup> Daniel Giroux et Florian Sauvageau (dir.). (2009). *Ouvrage cité*.

<sup>21</sup> Dominique Payette Ph.D. (2015). *Ouvrage cité*, p.20.

<sup>22</sup> Dominique Payette Ph.D. (2015). *Ouvrage cité*, p.14.

captif aux idées qui suggèrent que les mesures préférentielles de transport en commun nuisent au trafic automobile, ce qui est pourtant faux<sup>23</sup>.

La recension menée par la Coalition *Sortons les poubelles* permet d'ailleurs de noter que des raisons économiques se cachent derrière le dénigrement du transport en commun : « le commerce entourant l'automobile (concessionnaires, garages, etc.) représente à lui seul près de 17% des annonceurs »<sup>24</sup>.

Ce n'est pas nouveau que les radios attaquent frontalement les transports collectifs ou actifs. Ainsi, tel que Mme Payette le notait dans le rapport présenté en 2015 :

« De 2010 à 2014, une campagne soutenue contre les voies réservées sur l'autoroute Robert-Bourassa atteint son paroxysme lors de l'inauguration en novembre : des automobilistes se vantent à l'antenne de couper les autobus sur ces voies avec leur voiture. En 2011, un animateur de radio lance la dangereuse campagne « Honk a cyclist » pour effrayer les cyclistes. Des auditeurs passent à l'acte, bien que la station se défende en affirmant que ces divagations ne sont pas à prendre au premier degré »<sup>25</sup>.

Les radios récidivent lors de l'élargissement de l'autoroute Henri IV, sur laquelle le ministre des Transports de l'époque, Sylvain Gaudreault, prévoyait originellement aménager une voie réservée au transport en commun. Le projet a finalement été abandonné. Un scénario en tout point similaire se reproduit en 2016 :

« Un élu libéral de la région de Québec, le ministre François Blais, a également cédé devant les radios de la capitale. Il a renoncé à faire aménager une voie réservée sur l'autoroute Laurentienne après des travaux d'élargissement qui avaient été entrepris pour régler les problèmes de mobilité au nord de la ville, et dont les effets sont eux-mêmes discutables »<sup>26</sup>.

Ainsi, bien que les animateurs, et par la bande leurs auditeurs, disent n'être « pas contre le transport en commun », leurs prises de positions passées montrent le contraire.

---

<sup>23</sup> Chambre de commerce du Montréal métropolitain (2010). « Le transport en commun, au cœur du développement économique de Montréal », en collaboration avec Secor.

<https://www.ccm.ca/fr/interventions/infrastructures-modernes-et-efficientes/impact-economique-et-financement-du-transport-en-commun/>, p. 31.

<sup>24</sup> Dominique Payette Ph.D. (2019). *Ouvrage cité*, p.69.

<sup>25</sup> Dominique Payette Ph.D. (2015). *Ouvrage cité*, p.16.

<sup>26</sup> Dominique Payette Ph.D. (2019). *Ouvrage cité*, p.71.

Cela s'inscrit dans un positionnement plus large de climato-scepticisme. À titre d'exemple, les radio-pouvelles invitent couramment le climato-sceptique Reynald Du Berger, qui nie le réchauffement climatique et la hausse du niveau des mers. L'Université Laval a mis fin, en 2019, à la bourse qui portait son nom en raison de ses propos climato-sceptiques et haineux envers l'islam<sup>27</sup>.

Ainsi, les animateurs de radios-pouvelles, pour la plupart, ne prennent pas les changements climatiques au sérieux et ne considèrent donc pas que la mobilité durable et l'investissement dans des options de mobilité à faible émission de GES est d'un intérêt quelconque.

Déjà en 2015, Mme Payette notait que c'était dans la région de la Capitale-Nationale que le niveau de climato-scepticisme était le plus élevé au Québec. Ainsi, une étude publiée par CIRANO, le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, montrait en 2015 que 44% des répondants d'un sondage, demeurant dans la grande région de Québec, adoptaient cette position climato-sceptique, comparés à 21% à Montréal, et 25% pour les autres régions québécoises<sup>28</sup>.

Un sondage mené récemment en juin 2020 par Léger Marketing confirme cette tendance : questionnés à savoir s'« il y a urgence d'agir pour lutter contre les changements climatiques et protéger l'environnement », 75% des répondants de la région de Québec répondent à l'affirmative, mais cela est moindre que dans la région de Montréal (84%) et que dans les autres régions du Québec (81%)<sup>29</sup>.

La question se pose : « Si ce n'est pas l'influence des lignes éditoriales des stations de radio de Québec qui est à l'origine de cette différence importante, quelle pourrait bien être la source de cette spécificité? ».<sup>30</sup>

En 2017, le maire de Lévis, Gilles Lehouillier, puis le maire de Québec, Régis Labeaume, avaient tour à tour abandonné le projet de service rapide de bus (SRB) suite, notamment, à l'acharnement des radios-pouvelles.

---

<sup>27</sup> Élisabeth Fleury (2019). « L'Université Laval met fin à la bourse Reynald Du Berger en raison de ses propos publics ». <https://www.lesoleil.com/actualite/luniversite-laval-met-fin-a-la-bourse-reynald-du-berger-en-raison-de-ses-propos-publics-157670416f9a7c60cd7fd3a118daee40>

<sup>28</sup> Dominique Payette Ph.D. (2015). *Ouvrage cité*, p.36.

<sup>29</sup> Léger Marketing. (Juin 2020). « Niveau d'appui envers la lutte aux changements climatiques post-COVID », sondage auprès de la population québécoise. <https://storage.googleapis.com/planet4-canada-stateless/2020/06/7e938dd1-sondage-le%CC%81ger-marketing.pdf>, p.12.

<sup>30</sup> Dominique Payette Ph.D. (2015). *Ouvrage cité*, p.36.

Depuis quelques mois, c'est le tramway du projet de Réseau structurant qui fait l'objet de cet acharnement. Les animateurs des radio-pouvelles de différentes stations se sont unis pour soutenir le projet de 3<sup>e</sup> lien autoroutier et s'opposer au projet de tramway. Les études urbanistiques faisant la preuve de l'efficacité du transport en commun pour réduire la congestion routière, versus l'élargissement d'autoroutes, ont été dénigrées.

En avril 2019, sondés sur le sujet avant que les radios-pouvelles ne se mettent à en parler, quelques 59 % de répondants de la Ville de Québec estimaient que la ville « avait besoin d'un Réseau structurant ». Le taux grimpeait même à 61 % lorsqu'on sondait les citoyens de toute la région de Québec<sup>31</sup>. Un sondage mené en avril 2020, pour le compte de l'opposition officielle de la Ville de Québec opposée au tramway et appuyée par les radios-pouvelles, montrait que l'appui au projet avait chuté à 46%<sup>32</sup>.

Entre ces deux sondages, le tramway est devenu le sujet de prédilection des animateurs de radios-pouvelles. À CHOI Radio X, entre le 10 octobre et le 18 décembre 2019, soit en l'espace de 70 jours, le tramway a fait l'objet de 44 chroniques, ce qui équivaut à des chroniques martelées sur le sujet plus de 4 jours par semaine<sup>33</sup>.

Évidemment, les chroniques relèvent d'une forme de journalisme d'opinion et elles ne rapportent donc pas les faits de manière objective, œuvrant même souvent, à Radio X, dans la désinformation.

Parmi les chroniques réalisées, on constate une promotion affichée au groupe « Tramway non merci », à sa campagne de distribution d'autocollants et à sa manifestation<sup>34</sup>. On compte des entrevues complaisantes avec le chef de l'opposition officielle, Jean-François Gosselin, ouvertement opposé au tramway et qui a admis, en se lançant en politique, s'être politisé en écoutant Jeff Fillion<sup>35</sup>. Le fondateur du parti de Jean-François Gosselin, Québec 21, est d'ailleurs Frédérick

---

<sup>31</sup> Appui majoritaire au Réseau structurant, Taïeb Moalla, Journal de Québec, 29 avril 2019. <https://www.journaldequebec.com/2019/04/29/capitale-nationale-6-citoyens-sur-10-favorables-au-tramway-selon-un-sondage>

<sup>32</sup> L'appui au tramway de Québec chute à 46%, selon un sondage commandé par l'opposition, Jean-Luc Lavallée, Journal de Québec, 15 janvier 2020. <https://www.journaldequebec.com/2020/01/15/lappui-au-tramway-de-quebec-chute-a-46--selon-un-sondage-commande-par-lopposition>

<sup>33</sup> CHOI Radio X. « Tramway ». <https://radiox.com/choi981/?s=tramway>

<sup>34</sup> CHOI Radio X. « Tramway ». <https://radiox.com/choi981/?s=tramway>

<sup>35</sup> Michaël Labranche (2017). « Jean-François Gosselin s'est politisé en écoutant Jeff Fillion ». <https://www.journaldequebec.com/2017/06/07/audio-jean-francois-gosselin-sest-politise-en-ecoutant-jeff-fillion>

Têtu, un chroniqueur régulier de Radio X<sup>36</sup>. Un des chroniqueurs de Radio X, Marc Lacroix, est même à l'origine d'une des deux pétitions opposées au tramway : il a parallèlement organisé une levée de fonds et ramassé près de 1 000\$.

Les thèmes abordés sont martelés, puis repris par les auditeurs, et ce peu importe la véracité des informations<sup>37</sup> : le tramway est une vieille technologie inutilisable aujourd'hui, il a été dessiné sur une *napkin*<sup>38</sup>, le projet est entaché de corruption<sup>39</sup>, la Ville interdira les camions<sup>40</sup>, les maisons perdront 20% de valeur<sup>41</sup>, le tramway ne fonctionnera pas l'hiver, et aucune consultation n'a été tenue, ce qui explique que l'on doive tenir un référendum<sup>42</sup>. À CHOI Radio X, l'implantation du tramway a même été comparée à un « viol collectif »<sup>43</sup>.

## Conclusion

En conclusion, à l'image de d'autres initiatives de bonification du transport collectif à Québec, le tramway est devenu, tout particulièrement depuis octobre 2019, la cible chouchou des animateurs de radios-poubelles.

Étant donné leurs pratiques non-conformes aux normes journalistiques et aux normes de radiodiffusion, cela crée un grand problème de déficit d'information de qualité dans la région de Québec relativement au projet de tramway. Bien que la radio-poubelle rejoigne un public moins étendu que jadis, elle demeure la radio privée la plus populaire à Québec, ce qui pose problème de par la virulence de ses propos et la non-déontologie de ses pratiques. Elle parle du tramway chaque jour depuis maintenant plusieurs mois et rejoint un public exceptionnellement politisé et les mobilise dans toutes sortes d'actions anti-tramway. Elle pense et

---

<sup>36</sup> Isabelle Porter (2017). « Démission embarrassante du fondateur du parti Québec 21 ».

<https://www.ledevoir.com/politique/ville-de-quebec/501316/le-parti-quebec-21-dans-l-embarras>

<sup>37</sup> CHOI Radio X. « Tramway ». <https://radiox.com/choi981/?s=tramway>

<sup>38</sup> CHOI Radio X, Dom Maurais. « Ça brasse entre Dom et François Bonnardel sur le 3<sup>e</sup> lien et le tramway : vous nous avez présenté... UNE NAPKIN! ». <https://radiox.com/choi981/ca-brasse-entre-dom-et-francois-bonnardel-sur-le-3e-lien-et-le-tramway-vous-nous-avez-presenteune-napkin/2020/01/31/>

<sup>39</sup> CHOI Radio X, Dom Maurais. « Dom sur le tramway : je veux que l'UPAC enquête... JUSTE POUR VOIR ». <https://radiox.com/choi981/dom-sur-le-tramway-je-veux-que-lupac-enquetejuste-pour-voir/2020/03/09/>

<sup>40</sup> CHOI Radio X, Dom Maurais. « Camionnage : avec le tramway, oubliez vos colis et livraisons ». <https://radiox.com/choi981/camionnage-avec-le-tramway-oubliez-vos-colis-et-livraisons/2019/12/04/>

<sup>41</sup> CHOI Radio X, Jeff Fillion. « Valeur des maisons - 20% à cause du tramway ». <https://radiox.com/choi981/valeur-des-maisons-20-a-cote-du-tramway/2019/11/22/>

<sup>42</sup> CHOI Radio X, Dom Maurais. « Doc Lacroix en studio : je veux être le chef du non lors du référendum sur le tramway ». <https://radiox.com/choi981/doc-lacroix-en-studio-je-veux-etre-le-chef-du-non-lors-du-referendum-sur-le-tramway/2019/12/16/>

<sup>43</sup> CHOI Radio X, Dom Maurais et Jeff Fillion, « 1-2 Punch pt.1 : Les politicos nous ont enfoncé le tramway... C'EST UN VIOL COLLECTIF! », 12 décembre 2019. <https://radiox.com/choi981/1-2-punch-pt-1-les-politicos-nous-ont-enfonce-le-tramwaycest-un-viol-collectif/2019/12/12/>

fournit les arguments préfabriqués. Plutôt qu'inviter à la réflexion, elle impose ses réponses.

Le phénomène des radios-poubelles a un impact sur le positionnement et les préoccupations que la population développe sur le projet de Réseau structurant et, ainsi, sur l'évaluation que le BAPE pourra faire de l'acceptabilité générale du projet dans le milieu.

Pour nous contacter :  
[sortonslespoubelles@gmail.com](mailto:sortonslespoubelles@gmail.com)

## Bibliographie

Aline Vancompernelle (2019). « Nature des rapports de confiance ou du “contrat de communication” entre un usager et son média ». Mémoire de maîtrise. <https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/37164/1/35765.pdf>

Chambre de commerce du Montréal métropolitain (2010). « Le transport en commun, au cœur du développement économique de Montréal », en collaboration avec Secor. <https://www.ccm.ca/fr/interventions/infrastructures-modernes-et-efficaces/impact-economique-et-financement-du-transport-en-commun/>

CRTC, décision de radiodiffusion CRTC 2004-271, 2004, <https://crtc.gc.ca/fra/archive/2004/db2004-271.htm>

Daniel Giroux et Florian Sauvageau (dir.). (2009). « Radio parlée, élections et démocratie ». Cahier-médias numéro 18, Centre d'études sur les médias. [https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/29996/2/radio\\_parl%C3%A9e\\_election\\_d%C3%A9mocratie.pdf](https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/29996/2/radio_parl%C3%A9e_election_d%C3%A9mocratie.pdf)

Diane Vincent, Olivier Turbide et Marty Laforest. (2008). « La radio X, les médias et les citoyens. Dénigrement et confrontation sociale ». Québec, *Nota Bene*, 206 p.

Dominique Payette Ph.D. (2019). « Les brutes et la punaise, les radios-poubelles, la liberté d'expression et le commerce des injures ». Montréal, *Lux éditeur*, 148 p.

Dominique Payette Ph.D. (2015). « L'information à Québec, un enjeu capital » rapport de recherche. <https://www.flsh.ulaval.ca/sites/flsh.ulaval.ca/files/flsh/communication/professeurs/payette-2005-linformation-a-quebec.pdf>

Léger Marketing. (Juin 2020). « Niveau d'appui envers la lutte aux changements climatiques post-COVID », sondage auprès de la population québécoise. <https://storage.googleapis.com/planet4-canada-stateless/2020/06/7e938dd1-sondage-le%CC%81ger-marketing.pdf>

Pastinelli, Madeleine. « Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La radio X, les médias et les citoyens. Dénigrement et confrontation*

*sociale*, Québec, Nota Bene, 2008, 206 p. » *Recherches sociographiques*,  
volume 50, numéro 1, janvier–avril 2009, p. 162–165.  
<https://doi.org/10.7202/029983ar>